



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 26 novembre 2013 au salon du personnel.

PRÉSENCES

Mmes BRUNELLE, Caroline, DIRECTRICE
CHOQUET, Eve-Line, ENSEIGNANTE
FORTIN, Véronique, PARENT
GIARD, Myriam, TECHNICIENNE EN EDUCATION SPECIALISEE
LABELLE, Geneviève, PARENT
MARCOTTE, Nancy, ENSEIGNANTE
MORISSETTE, Caroline, ENSEIGNANTE
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE
ST-CHARLES, Véronique, PARENT
THIFFEAULT, Carole, RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

M. DUBÉ, Sébastien, PARENT

ABSENCES

Mme LAMARRE, Julie, PARENT
MM. BENJAMIN, Roger, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE
CHAGNON, Steve, PARENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Sébastien Dubé ouvre la séance.

1.2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Ajouts :

3.3. Horaire éducation physique au préscolaire

3.4. Chant de Vielles

4.3. Sondage

CE-13/14-22 IL EST PROPOSÉ par madame Carole Thiffeault

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

Adopté

1.3. Revue et suivi du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2013

Mme Caroline Brunelle assure le suivi du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2013. Elle a remis, dans la documentation nécessaire à la réunion de ce soir, le document « *Constitution de la note au bulletin* » afin d'éclairer les parents au sujet du calcul des notes qui apparaissent au bulletin, et ce, suite à la demande de M. Steve Chagnon. Elle revient aussi sur le point soulevé par M. Robert Bélanger lors de la dernière réunion. Après vérification, il appert que les notes en anglais des élèves de l'école ne sont pas plus faibles que celles des élèves d'autres écoles.



1.4. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2013

CE-13/14-23

IL EST PROPOSÉ par madame Véronique St-Charles

Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

Adopté

2. PAROLE AU PUBLIC

M. Taylor est là à titre d'observateur.

3. ADOPTION - APPROBATION

3.1. Projet éducatif

Mme Caroline Brunelle parle des étapes qui ont mené à la réalisation du dépliant présentant le Projet éducatif de l'école. D'abord, un comité a compilé auprès des personnes concernées quelles valeurs représentent l'école. Il est ressorti de ce sondage que la persévérance, l'ouverture et surtout le respect étaient des valeurs primordiales à Ludger-Duvernay. Le dépliant produit montre donc les ressources humaines et matérielles de l'école, de même que son historique et sa vocation en lien avec ces valeurs. Toutes les personnes oeuvrant à l'école en recevront une copie. Une version numérisée sera disponible sur le site de l'école, avec un lien vers la CGRE. M. Dubé demande si le CÉ est d'accord avec les valeurs défendues par le Projet.

CE-13/14-24

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Labelle

Que le projet soit accepté tel que présenté.

Adopté

3.2. Convention de gestion et de réussite

Mme Brunelle présente le contexte dans lequel est rédigé la CGRE : c'est un document bâti selon les exigences du Ministère autour de cinq grandes orientations. Il y a des buts associés aux orientations, lesquels doivent être atteints par différents moyens dont se dote l'école. La CGRE est revue chaque année. Les cibles chiffrées sont le point sensible de la CGRE, c'est pourquoi les enseignantes et enseignants remettent une lettre (lettre de Mme Catherine Lessard) dans laquelle ils approuvent la CGRE, exclusion faite des dites cibles. Mme Véronique St-Charles demande quelle incidence aurait la non-atteinte des cibles pour le personnel enseignant. Mme Brunelle assure qu'il n'y en aurait aucune. Elle fait ressortir le fait que chaque valeur du Projet éducatif est défendue par la CGRE et que les moyens dont se dote l'école pour l'atteinte des buts fixés sont réellement ancrés dans le concret.

CE-13/14-25

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Labelle

Que le projet soit accepté tel que présenté.

Adopté



3.3. Horaire éducation physique au préscolaire

Les enseignants d'éducation physique demandent que les cours donnés aux élèves du préscolaire à raison d'une demi-heure par semaine soit changés pour des cours d'une heure aux deux semaines. Cette modification est réalisable sans aucun changement à l'horaire et permettra d'économiser beaucoup de temps perdu en déplacement. Au final, ce sont les élèves qui seront gagnants, puisqu'ils auront plus de temps d'éducation physique.

CE-13/14-26 IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Roy

Que le projet soit accepté tel que présenté.

Adopté

3.4. Chant de Vieilles

Le groupe Chant de Vieilles a eu une subvention grâce à l'école et l'a choisie, avec quatre autres écoles, pour mener à bien son projet *Tradalannée*. Ce projet exigera trois présences du groupe à l'école, dont les modalités seront à définir. La seule réserve de la direction était due au fait que les enfants bénéficiaient d'un rabais sur le coût d'entrée au Festival afin de voir le résultat final. Cette allusion a été retirée de la présentation du projet. Mme Virgine Roy suggère que le résultat du projet soit disponible sur le site de l'école.

CE-13/14-27 IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Marcotte

Que le projet soit accepté tel que présenté.

Adopté

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1. Suivi comité de parents

M. Sébastien Dubé parle de la réunion du 4 novembre dernier à laquelle il a participé avec Mme Brunelle. Au final, le CÉ n'a que peu de reproches éthiques à se faire. Le comité de parents, sur lequel siège M. Dubé, a travaillé à la rédaction d'une lettre d'appui à la Commission scolaire, qui souhaite trouver une manière « intelligente » de faire les coupures. Il a aussi été consulté au sujet du calendrier scolaire. Finalement, M. Dubé a passé la fin de semaine à un rassemblement de parents issus de différents CÉ à travers la province, lesquels ont travaillé à un projet de résolution pour un réinvestissement en éducation.

4.2. Projet coin-coin

Mme Myriam Giard présente le projet que se sont partagés les deux T.E.S. et la psychoéducatrice auprès de tous les élèves de l'école. Elle dit que les enfants ont beaucoup apprécié l'activité. Mme Caroline Brunelle en profite pour remercier Mme Giard pour son travail dans le dossier de l'intimidation.



4.3. Sondage

Mme Caroline Brunelle présente le sondage qui sera distribué aux enfants au sujet de l'intimidation. Ce sondage est directement lié à la CGRE. Les enfants, depuis la troisième jusqu'à la sixième année, y répondront tous en même temps, deux fois dans l'année (décembre et mai), et les résultats compilés seront intégrés à la CGRE. Un retour sera fait en juin au CÉ.

5. PAROLE À LA DIRECTION

Aucun sujet.

6. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Aucun sujet.

7. PAROLE À LA TECHNICIENNE AU SERVICE DE GARDE

Aucun sujet.

8. SUJETS DIVERS

Mme Véronique St-Charles soulève une problématique qu'elle-même et certains parents ont vécue en regard avec la communication à l'école. Elle déplore le fait que certaines interventions soient faites auprès des enfants sans que les parents ne soient avisés, par exemple, par la T.E.S ou par d'autres personnes qualifiées. Mmes Virginie Roy et Carole Thiffeault apportent des précisions quant à la nature des interventions ponctuelles qui peuvent être faites, et Mme Caroline Brunelle explique quelles démarches nécessitent l'autorisation des parents pour être entreprises. Mme Brunelle conclut en disant que, de manière générale, l'information circule très bien dans l'école.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-13/14-28 IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Marcotte

Que la présente assemblée soit levée.

Adopté

Président

Direction d'école